

CULTURE

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE POUR TREILL'AIR DE FÊTE-FÊTE DE LA VILLE

Mis en ligne le 11 février 2019

Le 31 janvier dernier avait lieu la nouvelle séance plénière pour l'organisation de "Treill'Air de Fête-Fête de la Ville". Retrouvez les premières propositions de chaque commission dans le compte-rendu de la séance plénière, à télécharger [ici](#).

Le Maire, les élus référents et l'équipe de coordination « Treill'air de Fête-Fête de la ville » échangent autour des propositions faites par la commission « Programmation musicale »

Échange avec la salle : chacun apporte sa réflexion et sa contribution pour que Treill'air de Fête soit une Fête de la Ville pour tous les Treilliérains.





Comment habiller la ville pour Treill'air de Fête ? Quels espaces publics sont les plus appropriés dans les villages et le centre-ville ? Les référents de la commissions « Décor » restituent les premières propositions.

Planning des prochaines séances :

Aujourd'hui 31 janvier 2019 – séance plénière	
Semaine 7 Commission Programmation musicale Commission Communication	Lundi 11 février à 14h – mairie Mardi 12 février à 9h30 – mairie
Semaine 8 Commission Décor	Mercredi 20 février à 12h30 – mairie
Semaine 10 Commission Animations	Mardi 05 mars à 18h – salle Kyniska
Semaine 11 ou 12 – séance plénière	Jeudi 21 mars 2019
Semaine 17 - Séance plénière	Mercredi 24 avril 2019 à 18h30
Semaine 20 ou 21 – Séance plénière	jeudi 16 mai 2019 à 18h30
Semaine 24 – Séance plénière	Jeudi 13 juin 2019 à 18h30
Évènement le 21/22 juin 2019	



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.